

Programme de Subventions 2019

Dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne (FFUE) pour l'Afrique, fenêtre de la région du Sahel et du lac Tchad, l'Agence Autrichienne pour le Développement (ADA), à travers son bureau de coordination au Burkina Faso, a été retenue pour la mise en œuvre du projet Tuuma, qui signifie «Travail» en langue locale Mooré, « projet d'appui à la compétence professionnelle, à l'entrepreneuriat et à l'employabilité des jeunes et des femmes dans les régions rurales du Burkina Faso ». Il est cofinancé par l'Union Européenne (UE) et la Coopération Autrichienne.

L'objectif global du projet est de « contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés de populations et de migration irrégulière, en accroissant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, la Coopération Autrichienne pour le Développement lance **un programme de subventions** au titre de l'année 2019 comprenant trois (03) appels à projets dans **les régions des Cascades, des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Nord et de la province du Soum dans le Sahel**. Ce programme de subvention 2019, avec une enveloppe financière de plus de 2 milliards de FCFA recherche des projets visant :

- ❖ l'amélioration et le renforcement des compétences et des connaissances professionnelles des jeunes et des femmes à travers des formations qualifiantes;
- ❖ la création et le développement de micro, de petites et moyennes entreprises et le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) pour les jeunes et les femmes;
- ❖ la réalisation ou la réhabilitation d'infrastructures et/ou d'ouvrages de soutien à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes et des femmes;
- ❖ la création et la consolidation des emplois des jeunes et des femmes.

Les acteurs éligibles à ce programme de subvention 2019 sont :

- les organisations collectives de jeunes (15-35 ans) et de femmes (coopératives, associations, groupements, fondations, ONG locales) ;
- les organisations collectives qui s'engagent à soumettre des projets au profit des jeunes et des femmes (coopératives, associations, groupements, fondations, ONG locales) ;
- les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- les Centres de Formations Professionnelles (CFP) ;
- les Communes urbaines et rurales.

Les différents documents téléchargeables : (Lignes directrices, Critères d'évaluation, Canevas/Demande, Canevas / Budget) sont accessibles par catégorie sur <http://tuuma.org/index.php/2019/07/06/subventions-cfp/> ;

- [Associations/Groupements](#) :
- [Communes](#) :
- [Centres de Formation Professionnelle](#) :

=====

Bureau de Coordination de la Coopération pour le Développement
Ambassade d'Autriche, Ouagadougou
Projet Tuuma

01 BP 106 • Ouagadougou • Burkina Faso

tél: +226 25 36 80 11 • www.entwicklung.at

Site web : www.tuuma.org Facebook : Projet.tuuma Twitter : Tuuma5

Téléphones (Antennes Régionales) : **AR-Bobo** +226 20 97 14 54 **AR-Dédougou** +226 20 52 11 59 **AR-Ouahigouya** +226 24 55 00 16

Les dossiers sont recevables du 16 Juillet au 30 Août 2019 en version numérique (tuuma.subvention@ada.gv.at) ou en version physique sous plis fermé, à déposer auprès des structures suivantes :

- ❖ Antenne de Bobo Dioulasso (Hauts Bassins & Cascades) : 20 97 14 54 ;
- ❖ Antenne de Dédougou (Boucle du Mouhoun) : 20 52 11 59 ;
- ❖ Antenne de Ouahigouya (Nord & Sahel) : 24 55 00 16.
- ❖ Gestionnaire de subventions du projet Tuuma à Ouagadougou au : 25 36 80 11

Pour toute information y relative, les demandeurs peuvent se renseigner ou s'informer directement auprès des antennes régionales de Tuuma aux numéros indiqués.

Les documents relatifs au programme de subvention sont disponibles auprès des structures ci-après :

- Antennes régionales du projet
- Conseils régionaux concernés ;
- Hauts Commissariats
- Secrétariat Permanent des ONG ;
- Conseil national de la jeunesse (CNJ) ;
- Confédération générale des PME ;
- Chambre nationale d'agriculture (CNA).
- Association des municipalités du Burkina (AMBF);
- Association des régions du Burkina (ARBF);
- Agence Nationale de Promotion de l'Emploi (ANPE)
-

et également disponibles sur les sites web suivants :

- Tuuma : <http://tuuma.org/index.php/2019/07/06/subventions-cfp/>
- ADA : <https://www.entwicklung.at/>
- FFU: https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/content/homepage_en
- <https://web.facebook.com/Projet.TUUMA/> et <https://twitter.com/TUUMA5>

Ce contenu a été produit et diffusé avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Projet Tuuma et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union Européenne.